



Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction

Organisme notifié n° 1519

17 rue Letellier - 75726 PARIS Cedex 15

Tél. : 01 45 37 77 77

www.ctmnc.fr

Certificat de conformité du contrôle de la production usine.

1519-CPR-11.00

(version originale en langue française)

Conformément au :

- Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction - RPC).
- Règles générales (RG01) pour la délivrance et la surveillance du certificat du contrôle de production usine de juin 2022.
- Règlement d'application (RA01) pour les éléments de maçonnerie de terre cuite de juin 2022.

Ce certificat s'applique à :

Fabricant : BOUYER LEROUX

Adresse :

Route de Morizès

33190 GIRONDE SUR DROPT

Lieu de production : GIRONDE s/ DROPT (33)

Éléments de Maçonnerie de Catégorie 1.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification du contrôle de production en usine décrites dans l'annexe ZA de la norme Briques de terre cuite (Norme EN 771-1+A1 d'août 2015) sont appliquées sous système 2+ et que tous les produits indiqués ci-après satisfont à toutes les exigences prescrites :

- Briques enduites à perforations verticales P pour la ligne "GIR 25" et "GIR 27".
- Briques enduites à perforations horizontales P pour les lignes "GIR 25" et "GIR 27".

La liste des modèles des éléments de maçonnerie de terre cuite transmise par le fabricant est surveillée lors des audits de suivi par le CTMNC.
Cette liste est jointe en annexe du présent document.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établies par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne.

Conditions et période de validité :

Ce certificat, délivré pour la première fois le 08/11/05, annule et remplace le certificat précédent et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques de référence ou les conditions de fabrication en usine, ou le contrôle de production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Le certificat est valable jusqu'au 8 janvier 2026.

La liste des certificats délivrés par le CTMNC est tenue à jour par le CTMNC.

Paris, le 30/10/24



La Directrice Générale

I. DORGERET

